

MESSAGE MENSUEL DE NOTRE EVEQUE



Catéchèse impromptue

Un mercredi après-midi d'automne. Il fait beau. Le désir et la possibilité de détente sont là. Je prends la route de Saint-Germain et me retrouve marchant sur la fameuse terrasse.

Presque seul. A cinq cents mètres, dix gamins de 10-12 ans ... Des basanés, des noirs, un blanc... De loin, j'entends l'un d'entre eux : « *un prêtre, un prêtre!* », et un autre, mi-sérieux mi-plaisantin, qui crie avant de s'enfuir: « *il va nous tuer!* ». Celui qui n'a pas peur du personnage en gris au col bizarre s'approche: « *tu es prêtre ?* ». Vous devinez la réponse, affirmative ... S'ensuit une conversation sur des sujets aussi décisifs que "simples" : « *Est-ce que Dieu punit? Est-ce que le diable existe? Qu'est-ce que fait un prêtre? Est-il vrai qu'il prie au moins trois fois par jour? Est-ce que le monde a toujours existé? Est-ce que Jésus est Dieu?* » ... Entretemps le fuyard était revenu, et en rajoutait dans les questions ...

Ces questions alternaient avec les allers et venues des enfants qui couraient les uns après les autres ou me couraient après, tournoyant comme des moineaux.

Pendant une heure, ce fut une séance de caté, non préparée, non calculée. Il n'était pas difficile de voir affleurer la soif spirituelle, et pas seulement la curiosité.

Tout ceci devant les accompagnateurs de ces gosses d'une école publique de Conflans, venus comme moi se balader sur la terrasse de la ville voisine. Plus ou moins contents de la péripétie, ces professeurs ou surveillants ne pouvaient que la constater et n'ont pas, d'ailleurs, cherché à s'y opposer.

Sans l'avoir prévu, j'ai fait partie de la distraction des uns et des autres. Peut-être quelque chose d'autre s'est-il passé, par exemple entre les deux petits catholiques, qui avaient dû faire un peu de

catéchisme, et les autres enfants devant lesquels ils ont témoigné de leur foi...

Je cite cette anecdote pour nous encourager dans l'écoute des enfants, où ils sont, comme ils sont et quand ils sont disponibles. Comme un appel fait aux aînés, aux adultes, aux étudiants pour qu'ils consacrent gratuitement du temps aux enfants. Au catéchisme, dans le scoutisme, dans des centres de jeunes, dans les écoles et les aumôneries.

C'est un travail de semeur. Ce qui n'est pas semé dans l'enfance aura plus de mal à germer plus tard et à pousser. Insister à juste raison sur la catéchèse à tout âge ne diminue en rien l'urgence de s'adresser aux enfants.

**Chacun de nous,
baptisé,
a reçu
le don de la foi
pour
devenir semeur
avec le Semeur**

Oui, c'est un travail de semeur, de collaboration avec le Christ qui sème. Chacun de nous, baptisé, a reçu le don de la foi pour devenir semeur avec le semeur. C'est valable pour le prêtre, qu'il soit curé de paroisse ou non, c'est vrai pour tout laïc, quel que soit son âge. Ce don grandit quand il se communique et s'expose à la

demande et à l'attente des enfants. En revanche, quand on ne catéchise plus, quand on n'est plus un écho vivant de la Parole dont les pauvres et les petits savent qu'ils en ont besoin pour vivre, le don de la foi risque en nous l'atrophie. On peut même finir par ne plus s'en nourrir, n'y étant plus renvoyé par les demandes vitales des plus jeunes.

Le semeur épouse le temps des enfants, il n'a pas peur de perdre son temps, qui n'est d'ailleurs pas à lui! Il prend le terrain comme il est, et le sillon tel qu'il se présente. Rempli de cailloux ou sans cailloux. Plan ou pentu. Droit ou courbé.

Enfin, les semeurs que nous sommes doivent savoir qu'ils ne verront pas toujours grandir et pousser ce qu'ils ont semé. « *L'un sème, l'autre moissonne, mais c'est Dieu qui donne la croissance* » !



Du 22 au 29 janvier 2012
Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay

2bis rue Charles de Gaulle
 78860 – Saint Nom la Bretèche
 e-mail : paroissestnom@gmail.com
 tel : 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56

Site paroissial : www.paroissestnomchavenay.com



Une augmentation de 600% !

Qui, en cette période dite de « crise économique » ne rêverait pas d'une telle augmentation de son budget ou de son salaire ?!

Or il se trouve que telle fut l'augmentation des adorateurs jeudi dernier à l'église de Chavenay par rapport au mois dernier ! Elle fut de 400 % pour ce qui est de la dernière heure du vendredi à l'église de St Nom...

Au delà d'un simple recensement ! (je m'en méfie car cela a joué un mauvais tour au Roi David !!!), c'est surtout le capital de grâces puisées dans cette adoration qui fait et la joie de Dieu et celle de la paroisse...

Puisse cette augmentation continuer et, répondant à ce que nous méditons Dimanche dernier, donner de nombreux fruits pour l'Évangélisation.

Au sujet de l'Évangélisation, outre le témoignage de Mgr Aumonier en page 4, vous trouverez dans cette feuille de semaine en page 2 les dernières nouvelles concernant la mise en œuvre du synode diocésain sur notre paroisse. Elles sont aussi le fruit de l'Adoration Eucharistique qui fut au centre de notre réunion de mercredi dernier, durant laquelle nous avons présenté au Seigneur exposé sur l'autel les réflexions des différentes équipes qui avaient été transmises.

Celui que nous adorons et recevons dans l'Eucharistie s'est appelé « le Pain de Vie »... Il y a un lien très étroit entre notre amour de l'Auteur de la Vie qui se manifeste dans l'Adoration et l'engagement que nous devons avoir pour le respect de la vie humaine dès sa conception et jusqu'à la mort naturelle...

C'est pourquoi la marche pour la vie n'est pas éloignée tant de notre vie eucharistique que de l'évangélisation et de la vie paroissiale.

C'est pourquoi, à l'instar du Saint Père, de notre évêque et de tant d'autres voix, je ne puis que vous exhorter non seulement à être nombreux à venir adorer souvent le Seigneur, le Pain de Vie, mais aussi à participer à la marche pour la vie de ce dimanche.

Bref, il y a de quoi faire quand on est catholique et que l'on a de telles opportunités !

Père BONNET, curé+

Sera baptisé : Dimanche 28/01 à 12 h 15 à St Nom, Hector Beal.

Seront célébrées les obsèques de : Mme Jacqueline FEYZEAU (mardi 24/01 15h à St Nom) et Michel CAMBON (mercredi 25/01 à 15h45 en l'église de St Nom)

Adoration du St Sacrement : Vendredi 27/01 de 9 h 30 à 12 h 00 à St Nom.

Chapelet : Comme annoncé en page 2, chapelet mercredi 25/01 de 18h00 à 18h30 en l'église de St Nom.

CATECHISME : Pour les 5° le mardi 24/01 à 17h30 ; pour les 4° le vendredi 27/01 à 17h30

Pour les CE 2, CM 1: aux horaires habituels (09h30 et 11h00)

Pour les CM 2 : Sortie chez les Sœurs bénédictines du St Sacrement à Blaru, rdv parking de l'église à 8h45, retour prévu vers 17h.

Conseil Pour les Affaires Economiques : Réunion jeudi 26 janvier à 20h45 au presbytère.

Sanctus Dominus: Groupe de prière et de louange, jeudi 26/01 20h15 en l'église de Chavenay.

ITINERAIRE MARCHE POUR LA VIE : de la place de la République (rdv à 14h30) à la place de l'Opéra (Fin à 17h30)

Confessions :

→ Une demi-heure avant chaque messe de semaine ou sur rendez-vous.

(*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme « extraordinaire » du missel Romain

Lundi 23/01	09h00	Chavenay	De la Férie	Messe pour Jean-Claude Coppuyins
Mardi 24/01 (*)	09h00	St Nom	St François de Sales (St Timothée *)	Messe intention particulière
Mercredi 25/01	18h30	St Nom	Conversion de St Paul (F ^{te})	Messe pr Famille Bourgeois-Brune
Judi 26/01	18h30	Chavenay	S. Timothée et S. Tite	Messe intention particulière
Vendredi 27/01	09h00	St Nom	Ste Angèle Merici	Messe pour Marie-France Moignier
Samedi 28/01	09h00	St Nom	St Thomas d'Aquin	Messe intention particulière
Dimanche 29/01	09h30	Chavenay	4 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	Messe pr Valérie Rosier
	11h00	St Nom	"	Messe pr Ames du Purgatoire
	18h00	St Nom	"	Messe pro Populo



SYNODE suite...

Voici quelques nouvelles de la mise en œuvre du synode sur la paroisse...

Le Conseil pastoral s'est donc réuni mercredi dernier avec les coordinateurs des équipes synodales de la paroisse ayant pu se libérer ce soir-là.

Les différentes propositions que les équipes avaient transmises à la suite de la lecture de la lettre pastorale de Mgr Aumonier et de la publication des décrets synodaux ont été appréhendés.

Il en découle les orientations suivantes :

Le Conseil pastoral sera étoffé et partiellement renouvelé avec des paroissiens ayant fait partie des équipes synodales.

Le « Nouveau » Conseil pastoral se réunira après les vacances scolaires de février pour travailler sur les diverses propositions qui ont été faites et que l'on peut classer en quatre grands domaines :

1. La vie fraternelle paroissiale (dans l'esprit des partages d'Évangile, cours Alpha, Net for God, apéritifs aux sorties de messe, etc.)
2. La formation et l'approfondissement de la foi (conférence, catéchisme pour adulte, découverte de doctrine sociale de l'Église, bibliothèque de livres aux sorties de messe ou par le site de la paroisse, etc.)
3. La communication des informations sur la vie de la paroisse (site internet, communication par mails, affiches, etc.)
4. L'entraide entre paroissiens (propositions et demande de services matériels, de co-voiturage, la constitution de « veilleurs » de quartiers, etc.)

Il va de soi que toutes ces propositions nécessiteront un dévouement des uns et des autres et nous comptons donc sur l'investissement de tous dans cette dynamique pastorale.

Dors et déjà une décision concrète a été décidée en raison de sa facile mise en œuvre du décret D 16 : « A chaque communauté paroissiale, de faire une proposition supplémentaire de prière en semaine (quotidien ou au moins hebdomadaire) pour la communauté : chapelet, adoration ; liturgie des heures... »

Est donc mis en place **un chapelet le mercredi avant la messe de 18h 00 à 18h30**. Mme Derkenne en prend généreusement l'initiative et la mise en œuvre. Qu'elle en soit remerciée et que cette source supplémentaire de prière soit occasion pour chacun de se savoir porté ainsi par la prière des uns et des



COMMUNIQUE DE MGR BERNARD PODVIN, PORTE-PAROLE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

(SUR LE SITE DE LA CONFÉRENCE EPISCOPALE DE FRANCE)

Beaucoup demandent: "L'Église catholique organise des prières pour la vie. De nombreux fidèles rejoignent également des marches pour la vie. Quelle signification cela a-t-il ? "...

La réponse jaillit du cœur: Il s'agit de sortir de son "petit soi" pour communier avec les autres à la cause la plus essentielle! Attester que la vie, dès sa conception, est un don ineffable, mais ô combien fragile.

Répercuter dans l'opinion publique la réalité, trop souvent occultée, des traumatismes qui suivent un avortement.

Refuser d'amalgamer dans les consciences le banal, le légal et le moral. Ne pas raisonner en froides statistiques, mais accompagner chaque personne unique et aimable.

Lutter contre les précarités multiples qui entravent aujourd'hui l'accueil de la vie naissante.

Protéger l'embryon infiniment vulnérable. Ne pas stigmatiser autrui, mais, au contraire, reconnaître nos propres manquements dans le respect de la personne.

Ne pas seulement défendre la vie naissante, mais aussi la vie dépendante et finissante. Mais aussi la vie menacée au quotidien de façon insidieuse.

"Dieu, Maître de la vie, a confié aux hommes le noble ministère de la vie. Et l'homme doit s'en acquitter d'une manière digne de Lui" dit le Concile Vatican II.

FAQ / QUESTIONS-RÉPONSES AU SUJET DE LA MARCHÉ POUR LA VIE

(Extrait du dossier de presse)

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA MARCHÉ POUR LA VIE ?

Convaincre l'opinion publique de la nécessité :

- de respecter toute vie humaine depuis la conception,
- d'abolir l'avortement,
- de mettre en place une vraie politique d'aide aux familles, avec un effort particulier au profit des futures mères en difficulté.

La Marche pour la Vie est une marche pour dénoncer et combattre la culture de mort ambiante et son envahissement continu. La Marche pour la Vie participe à un effort général pour édifier une civilisation digne de ce nom, respectant toute vie humaine innocente, une culture de la VIE.

POUR QUELLES RAISONS VOUS OPPOSEZ-VOUS À L'AVORTEMENT LÉGAL ?

La vie d'un être humain forme un tout. Respecter la vie humaine, c'est la respecter dès la conception. A l'inverse, chaque avortement légal est une atteinte fondamentale aux valeurs de toute société : la justice envers les plus vulnérables et l'égalité devant la loi.

L'avortement légal est en outre devenu un avortement de masse : en France, on déplore plus d'un avortement pour 4 naissances vivantes. Ce nombre a brusquement quadruplé après la dépénalisation puis la quasi légalisation de l'avortement.

COMMENT JUGEZ-VOUS LES FEMMES QUI AVORTENT ?

Avec l'enfant avorté, ce sont les premières victimes de l'avortement légal. Les souffrances que leur inflige l'avortement sont de mieux en mieux connues. La grande majorité de ces femmes subissent des souffrances psychologiques qui les suivent le reste de leur vie. Non seulement nous ne jugeons pas les femmes qui ont subi un avortement, mais un nombre important des femmes qui manifesteront avec nous le 22 janvier auront probablement elles-mêmes subi un avortement et veulent éviter à d'autres le cauchemar qu'elles ont vécu.

LA MARCHÉ EST-ELLE CONFESIONNELLE ?

La Marche est aconfessionnelle. Dans une démarche unitaire, le Collectif qui l'organise rassemble des associations aussi bien catholiques que protestantes ou sans référence religieuse.

Cette diversité se retrouve parmi les manifestants souhaitant défilé en priant ou avec des symboles à caractère confessionnel, mais ils ne représentent pas la manifestation dans son ensemble.

NOUS ENTRONS DANS UNE ANNÉE ÉLECTORALE FORTE, AVEC DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES. Y A-T-IL UN MESSAGE POLITIQUE DERRIÈRE ?

La Marche est apolitique, dans le sens où elle se refuse résolument à être liée à un quelconque parti

politique. Son but se situe en amont de la politique partisane : convaincre nos concitoyens de l'échec de la politique d'avortement légal, et de la nécessité d'une nouvelle politique fondée sur le respect de la vie. Toutefois, de nombreux élus, affiliés à différents partis politiques, participent à la Marche, certains portant les attributs de leur mandat, d'autres (plus nombreux) ne les portant pas. Le Collectif se réjouit de cette participation d'élus dont le rôle est d'élaborer et de voter les Lois. Les élus et représentants politiques n'ont aucun rôle particulier lors de la manifestation, ils sont invités à marcher avec les autres manifestants et leur soutien n'est pas mentionné au podium.

Les différentes lois qui ont libéralisé et même remboursé l'avortement depuis 1975 ont amené un renversement des valeurs extrêmement destructeur pour les mentalités car l'Etat au lieu d'œuvrer au bien commun, facilite ce qui est en soi un crime. Notre "Livre blanc de l'avortement en France", publié en 2006 chez Pierre Téqui, décrit abondamment cette terrible réalité. Nous demandons donc un tournant culturel en faveur de l'accueil de la vie.

La solidarité nationale doit en effet s'exercer au profit de la vie et non de la mort. Nous pouvons suggérer au pouvoir politique quelques mesures concrètes comme la généralisation de la clause de conscience des professionnels de santé, le renforcement des allocations familiales ou l'aide à l'étudiante en cas de survenance d'enfant mais nous considérons que c'est la tâche des élus de la nation de proposer et voter des lois pour la vie. Notre rôle consiste surtout à crier "STOP, on ne peut plus continuer sur cette pente néfaste !"

DEPUIS PLUS DE 30 ANS MAINTENANT, LE MOUVEMENT EN FAVEUR DE LA VIE EN FRANCE NE SEMBLE PAS AVOIR ATTEINT SES OBJECTIFS. QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE TOUTES LES ACTIONS MENÉES JUSQU'ICI ?

Au lendemain de la première loi qui a commencé à dépénaliser l'avortement en France en 1975, il y a eu une chape de silence sur le sujet... Une très grande partie du monde politique et de la presse considérait en effet que le problème avait été réglé définitivement : on nous promettait d'ailleurs qu'une intense politique contraceptive - que nous jugeons néfaste puisque dans certains cas elle entraîne un avortement précoce - ferait baisser le nombre des avortements déclarés officiellement. Notre action a consisté à interpeller les consciences endormies qui découvrent maintenant que le nombre d'avortements déclarés officiellement n'a pas baissé puisqu'il dépasse encore les 220 000 par an. Ainsi, selon les sources de l'Ined en 2006, il y a désormais 27 avortements pour 100 naissances vivantes soit plus d'1 enfant sur 5 supprimé in utéro. Heureusement il y a une note d'espoir car nous constatons que la jeunesse réalise davantage que l'avortement est un crime abominable.

